

La LettRE

Janvier 2020



Montée en puissance
R.E se décline !
P. 4

Une nouvelle offre :
R.E Télétravail
P.7



SOMMAIRE

- 03 Édito
 - 04 Domaines d'activités stratégique R.E
 - 05 R.E Études & Expertises
 - 06 R.E Le réseau
 - 07 R.E Télétravail
 - 08 Actualité du réseau
-

La LettRE est éditée par : Zoubida AOKACH

La SAS Relais d'Entreprises
10 rue de la tour de guet
31310 Rieux-Volvestre

Directeur de la publication : Dominique VALENTIN

Maquettiste : Rémy CORDON

Contributeurs : Toute l'équipe Relais d'Entreprises

Pour découvrir le déploiement du réseau Relais d'Entreprises :



Acteur du rééquilibrage des territoires et de la qualité de vie

Une nouvelle année redémarre avec une fois de plus au cœur de l'actualité « la grande question de la mobilité ».

Alors que l'Homme a toujours cherché et réussi à se déplacer de plus en plus loin et de plus en plus vite, progressivement, la prise de conscience, face à l'urgence climatique, qu'il convient de repenser sa mobilité, fait son chemin.

Le programme VILAGIL, piloté par Toulouse Métropole et auquel Relais d'Entreprises est associé illustre bien ce changement de mentalité et surtout l'intégration de solutions « non technologique » à commencer par la pratique du télétravail qui de toutes les solutions est celle qui permet de perdre le moins de temps tout en réduisant la consommation d'énergie, les émissions de CO2 et assurément son budget transport (devenu le premier poste de dépense des ménages devant le logement et l'alimentation et notamment pour les foyers situés en campagne).

A ce titre, et dans un même temps, il n'a jamais été autant question de « ruralité ». Souvent oubliés, les bassins de vie éloignés des centres urbains bénéficient d'un regain d'intérêt des instances politiques qui ont multiplié les dispositifs de soutien financier afin de permettre aux collectivités d'apporter le bouquet de services en mesure de maintenir voire attirer des habitants.

Relais d'Entreprises affiche une ambition très forte de ne pas être uniquement un bureau d'étude et par ailleurs une enseigne de tiers lieux d'activité pour télétravailleurs. C'est la raison pour laquelle notre signature a évolué et il ne vous a pas échappé notre volonté de devenir : « Acteur du rééquilibrage des territoires et de la qualité de vie ».

Une détermination sans faille encouragée par les très nombreuses collectivités, les gestionnaires d'espaces, les partenaires qui nous font confiance et qui motivent cette belle équipe qui m'accompagne dans l'aventure et s'étoffe chaque année.

Un grand merci à vous et plus que jamais je vous souhaite d'être R.E. en 2020.

Excellente Année !



Dominique VALENTIN

Dominique VALENTIN
Courriel : contact@relais-entreprises.fr
Tél : 06.82.03.01.44



Être RE

R.E se décline !

Courant 2019 nous avons pris la décision de décliner notre identité graphique afin de faire ressortir les 3 métiers de l'Entreprise.

A ce titre, nous avons fait évoluer notre Logo en modifiant la signature évoquée précédemment :



RELAIS D'ENTREPRISES est reconnue comme un acteur du rééquilibrage des territoires. Au cœur de la problématique des mobilités du quotidien et notamment celles des actifs effectuant des trajets pendulaires domicile/travail, Relais d'Entreprises apporte, face à cette mobilité subie à 7 lieues par des millions de français, une réponse nouvelle et innovante.

En encourageant une mobilité choisie à deux pas, au travers son réseau d'espaces de travail pour accueillir les salariés en télétravail, Relais d'Entreprises redonne du pouvoir d'achat et de la qualité de vie, contribue à réduire la consommation énergétique et les émissions de CO2 et soutient le commerce de proximité.



Au service des collectivités territoriales mais également des acteurs de l'immobilier, le pôle études dimensionne les espaces de travail et de vie en fonction du potentiel d'utilisateurs et notamment les actifs susceptibles de rechercher une alternative au télétravail à domicile.

Soucieux d'une empreinte environnementale vertueuse, Relais d'Entreprises s'efforce d'identifier des bâtiments publics vacants facilement reconfigurables à moindre frais.

Progressivement le pôle Études évolue vers des prestations aux enjeux multiples et plus uniquement centrées sur les tiers-lieux.



Bien que facilité par les ordonnances Macron, la mise en place du télétravail dans les entreprises nécessite encore de devoir sensibiliser les managers à la pertinence d'une telle organisation.

Le pôle Télétravail de Relais d'Entreprises réunit des experts que ce soit au titre de la mise en place des plans de mobilité, la conduite du changement mais également l'impact de ces nouvelles organisations sur la gestion immobilière et la flexibilité de l'usage des bureaux.



En moins de 5 ans, Relais d'Entreprises est devenue la première enseigne nationale de tiers lieux en milieu rural et péri-urbain. Renforçant la lisibilité et la visibilité de l'offre de bureaux meublés à usage flexible, Relais d'Entreprises mutualise les actions de promotion des espaces affiliés et notamment auprès des employeurs des territoires d'influence.

Sans oublier les partenariats structurants comme celui signé avec EDF qui valorise les kms non effectués au titre des CEE.



Une position de Leader qui s'affirme



Sur l'année 2019, le bureau d'études Relais d'Entreprises « Etudes et Expertises » a piloté plus d'une vingtaine d'études sur 22 territoires à l'échelle métropolitaine mais aussi en outre-mer avec le projet KREOL LAB' sur la ville du Moule (Guadeloupe). Aujourd'hui, 17 études sont toujours en cours sur des territoires ruraux aux caractéristiques socioéconomiques et démographiques très distinctes.

Nos échelles territoriales d'intervention sont très variables allant du PETR du Pays des Portes de Gascogne (32), en passant par des Communautés d'Agglomération telles qu'Ardennes Métropole (08) ou encore Maubeuge-Val de Sambre (59), jusqu'à l'accompagnement de communes comme Clamanges (51).

Néanmoins, les principales collectivités qui font appel à « Etudes et Expertises » sont des Communautés de Communes à la fois rurales et/ou périurbaines qui souhaitent étudier la possibilité de développer un réseau de tiers-lieux sur leur territoire, telles que la CC du Pays de la Châtaigneraie en Vendée (85), la CC du Pays de la Zorn en Alsace (67) ou encore la CC Communes du Pays de Sânon en Meurthe-et-Moselle (54).

5 études ont été clôturées en 2019. Parmi elles, la Communauté de Communes du Pays des Achards (85) dont l'étude avait identifié un potentiel théorique de 45 postes de travail à implanter sur le territoire. Aujourd'hui, la mairie transitoire de la Mothe-Achard est pressentie pour accueillir un futur tiers-lieu. Même constat pour la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (37) qui réfléchit à déployer plusieurs tiers-lieux sur les communes de Sorigny et Azay-le-Rideau. L'étude sur ce territoire d'Indre-et-Loire avait analysé un potentiel théorique de 92 postes de travail à implanter.

En sous-traitance pour Kaufmann & Broad, une pré-étude de dimensionnement d'un tiers-lieu d'activité sur la commune de Pessac en Gironde (33) a révélé un potentiel théorique de 126 postes de travail à développer.

Lauren BACEIREDO,
Maxime FOURCADE



Ils nous ont fait confiance
en 2019

Allier (03)

- CC Saint Pourçain Sioule Limagne

Ardennes (08)

- Communauté d'agglomération Ardenne Métropole (123082hab)

- CC Argonne Ardennaise (18220hab)

Gers (32)

- PETR Pays Portes de Gascogne (71131hab)

Gironde (33)

- Commune de Pessac (Kaufman and Broad) (61859hab)

Maine-et-Loire(49)

- CC Vallées du Haut-Anjou (36126hab)

Marne (51)

- CC Vitry, Champagne et Der (25510hab)

- Commune de Clamanges (207)

Nord (59)

- Communauté d'Agglomération Maubeuge-Val de Sambre (125671hab)

Puy-de-Dôme (63)

- Commune de Tauves (787hab)

Hautes-Pyrénées (65)

- CC Pyrénées Vallée des Gaves (7377)

- CC Haute-Bigorre (16918hab)

Bas-Rhin (67)

- CC du Pays de la Zorn (15900hab)

- CC du Kochersberg et de l'Ackerland (24793hab)

Sarthe (72)

- CC de l'Orée de Bercé-Bélinois

Tarn (81)

- CC du Carmausin Ségala (29583hab)

Vendée (85)

- CC du Pays des Achards (18438hab)

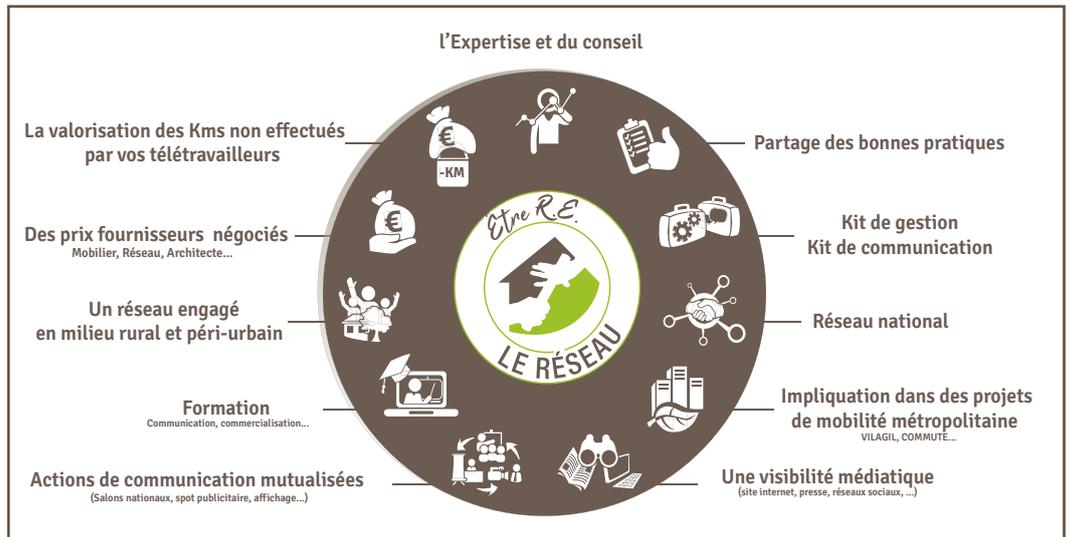
- CC du Pays de la Châtaigneraie (15605hab)

Guadeloupe (971)

- Commune du Moule (22435hab)

Un déploiement qui s'intensifie...

Alors que fleurissent les initiatives de tiers lieux partout en France, la préoccupation majeure de nombreux gestionnaires d'espaces, qu'ils soient publics ou privés, est de pouvoir capter des télétravailleurs salariés d'autant que les centres de décision (responsable RH) sont souvent en dehors du territoire des futurs utilisateurs. Malgré les nombreuses initiatives de mise en réseau à l'échelle locale voire nationale comme



l'ambitieuse l'Association Nationale des Tiers Lieux, nous ne voyons émerger aucun positionnement aussi clair et affirmé que l'Enseigne RELAIS d'ENTREPRISES qui plus que jamais peut revendiquer sa position de premier réseau français de tiers lieux en milieu rural et péri-urbain.

Loin de nous contenter de positionner des adresses sur une plateforme numérique en espérant que cela suffise à augmenter le taux de remplissage, les apports de RELAIS d'ENTREPRISES sont multiples et c'est assurément ce qui séduit de plus en plus de gestionnaires.

Mais c'est encore loin d'être suffisant et l'année 2020 sera celle de la montée en puissance avec pour objectif d'atteindre les 300 affiliés (contre 100 fin 2019).

Un objectif largement atteignable car dans un même temps la France comptera plus de 3000 espaces dont une bonne moitié Relais d'Entreprises compatible.

Vos interlocutrices Relais d'Entreprises :

- Dominique AUMONT : Responsable administrative
- Zoubida AOKACH : Chargée de communication



Ils ont rejoint le réseau en 2019

Ain (01)

- Relais d'Entreprises de Neyron - Work & Wall

Ardeche (07)

- Relais d'Entreprises de la Voulte sur Rhône

Alpes-Maritimes (06)

- Relais d'Entreprises de Nice - Novaffaires
- Relais d'Entreprises de Cantaron - BurOoh coworking

Ardennes (08)

- Relais d'Entreprises de Carignan
- Relais d'Entreprises de Bogny-sur-meuse
- Relais d'Entreprises de Rocroi
- Relais d'Entreprises de Vireux-Molhain - Le CISE

Le Cantal (15)

- Les Relais d'Entreprises du cybercantal tiers-lieux (14 tiers-lieux)

Haute-Garonne (31)

- Relais d'Entreprises de Fonsorbes
- Relais d'Entreprises de Grenade - Save Et Garonne
- Relais d'Entreprises de Bessières

Gers (32)

- Relais d'Entreprises de Riscle - Armagnac Adour
- Relais d'Entreprises de Samatan - Le Bureau Samatanais

L'Hérault (34)

- Relais d'Entreprises de Saint-Just - La Cave Co
- Relais d'Entreprises de Saint-Chinian

Jura (39)

- Relais d'Entreprises de Chamblay - Val d'Amour

Marne

- Relais d'Entreprises de Vitry-le-François - ADMR

Rhône (69)

- Relais d'Entreprises de Brignais - OCV

Seine et Marne (77)

- Relais d'Entreprises de Vaux le Penil - A place for you

Engager les organisations à expérimenter le télétravail en tiers lieux d'activité R.E

Si cette fin d'année 2019 a été propice à faire du **télétravail un sujet majeur dans les médias**, à mettre en avant l'usage des espaces de travail partagés- essentiellement en milieux urbains, elle a tout autant révélé l'envers du décor du télétravail à domicile sur une longue période notamment le sentiment d'isolement et les difficultés d'ordre matériel que des « néo » télétravailleurs ont rencontré.

Ces éléments de contexte mettent en lumière le **nécessaire besoin d'accompagnement** des entreprises et établissements publics dans la mise en place du télétravail.

Ils nous donnent l'opportunité de valoriser **l'offre lisible et visible** que constitue le maillage des Relais d'Entreprises sur le territoire et de réaffirmer notre offre globale télétravail autour de ses 3 axes majeurs:

1. **La sensibilisation** autour d'un serious game « Bien vivre le travail à distance » *, pour identifier et lever les freins au télétravail et mesurer son impact sur les performances des collaborateurs, l'environnement et la qualité de vie,
2. **L'accompagnement** dans la mise en place d'un cadre collectif de télétravail et les évolutions d'organisation induites,
3. **L'expérimentation** des pratiques professionnelles à distance dans nos tiers lieux, couplée d'un suivi et de conseils auprès des télétravailleurs et leur organisation

Les résultats de **notre grande enquête sur la valeur ajoutée des tiers lieux** pour les télétravailleurs seront source d'argumentation, et leur restitution contribuera à la promotion de toute « la chaîne de valeur Télétravail » de Relais d'Entreprises.

- Ils seront précieux pour affiner notre approche des DRH, auprès desquels nous présentons déjà le télétravail en tiers lieu comme une modalité équitable dans la mise en œuvre du télétravail. En évitant que les conditions de travail dépendent des conditions de logement du télétravailleur, elle respecte l'égalité de traitement des salariés et agents, le droit à la déconnexion et garantit un meilleur équilibre vie professionnelle – vie personnelle.

- Ils s'ajouteront aux leviers différenciants déjà mis en place par Relais d'Entreprises que sont les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) dans le cadre de la valorisation des Km non effectués des télétravailleurs de nos tiers lieux ; et ceux à venir dans le cadre du Label bas carbone.
- Ils compléteront les bénéfices déjà identifiés du télétravail en tiers lieu, un environnement de travail adapté, ergonomique, et sécurisé permettant de se sentir moins isolé.

Notre participation à de grands programmes autour des enjeux de la mobilité, tels que [COMMUTE](#) et [VILAGIL](#) à Toulouse, pourra être étendue aux programmes similaires déployés par d'autres métropoles. Au delà de nous positionner comme un interlocuteur privilégié des entreprises et établissements publics sur les questions relatives à leurs plans de mobilité et les nouveaux modes de travail, il s'agit pour nous d'être reconnu en tant qu'acteur facilitateur de la mise en œuvre de solutions alternatives à la mobilité et au télétravail à domicile.

C'est là tout l'enjeu de cette nouvelle année : engager les entreprises et établissements publics à **expérimenter le télétravail** en tiers lieu d'activité Relais d'Entreprises...pour qu'il se transforme en usage.

* « Bien vivre le télétravail à distance » : par Parsifal Conseil
- Edith DEGRENDÉL

Emmanuelle SCHWARTZ



«Paris, ville résiliente»

Relais d'Entreprises, représentée par son ambassadeur **Didier GALET**, a participé auprès de l'Association des Maires Ruraux de France, aux travaux du projet de « Paris, ville résiliente ». Plus particulièrement, Relais d'Entreprises a accompagné la réflexion sur l'axe dédié au télétravail et aux tiers lieux.

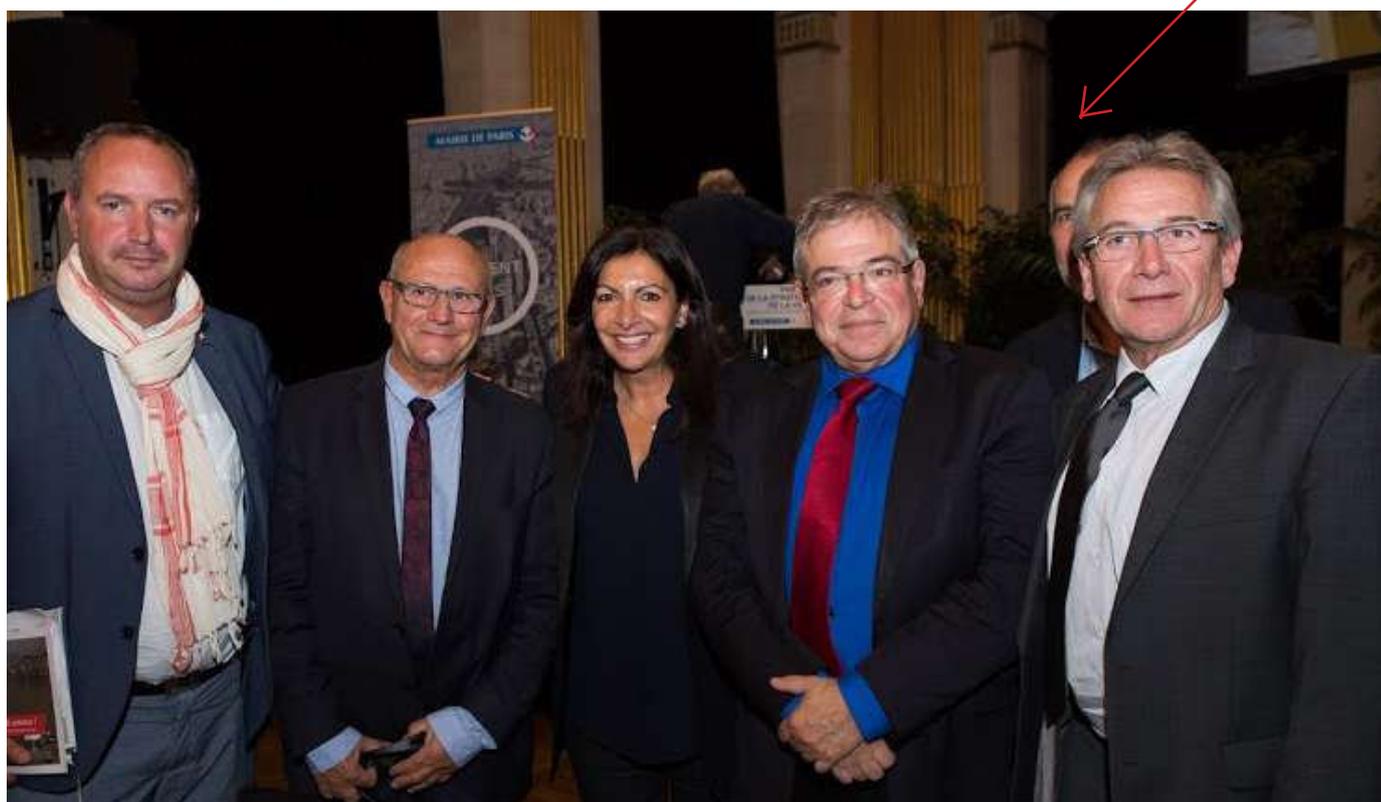
En effet, dans la perspective de rééquilibrer les relations entre la métropole et les territoires périphériques, surtout ruraux, la ville de Paris s'est engagée dans une démarche de résilience qui a défini 36 actions majeures. Le télétravail pour les salariés de la collectivité est l'une d'entre elles et s'adresse aujourd'hui à ses 1400 télétravailleurs en les invitant à utiliser des tiers lieux proches de leur domicile. Cette initiative est d'autant plus intéressante qu'elle est amenée à se développer, le télétravail étant de plus en plus encouragée par la direction des ressources humaines. La ville de Paris emploie 55000 salariés.

La « pesée » des télétravailleurs par zone géographique montre bien qu'ils pourraient participer, de manière significative, à la consolidation du modèle économique d'un tiers lieu rural.

Par ailleurs, et c'est la deuxième caractéristique innovante de ce projet, la municipalité qui travaille au désengorgement des rues de la capitale en contraignant, de plus en plus, la mobilité carbonée individuelle, s'applique à montrer l'exemple et à encourager les grandes entreprises à s'inscrire dans la même dynamique. Dans ce contexte, les opérateurs de tiers lieux ont tout intérêt à valoriser un niveau de prestation, leur professionnalisme et la possibilité de rejoindre un réseau comme RdE est une belle opportunité d'être encore plus visible et crédible.

Cette démarche est remarquable et elle prend, à bras le corps, une problématique rencontrée par l'ensemble des métropoles françaises, comme d'ailleurs la métropole toulousaine, avec la spécificité de travailler collaborativement en mixant interlocuteurs privés et publics, pour travailler au rééquilibrage des territoires et à une meilleure qualité de vie pour les habitants.

Didier GALET (Modeste et discret)



ACTUALITÉS DU RÉSEAU

Vilagil

Dans le même esprit que « Paris, ville résiliente » le Programme VILAGIL vise à résoudre la problématique des 500.000 déplacements quotidiens supplémentaires d'ici 2025 sur l'Aire Urbaine de Toulouse.

Lauréat « Territoires d'Innovations » et soutenu financièrement par le Plan d'Investissement d'Avenir, VILAGIL réunit 19 partenaires comme Toulouse Métropole, Airbus, Continental, Sopra Stéria, Kauffman & Broad....sans oublier Relais d'Entreprises.

De loin la plus petite structure, nous portons cependant l'action qui a le plus de chance d'aboutir d'ici 2020 car basée sur la création d'une foncière « tiers-lieux » en capacité d'investir dans un maillage de bureaux déportés pour accueillir les milliers de pendulaires.

Le Cybercantal tiers-lieu rejoint Relais d'Entreprises

M. Bruno FAURE, président du conseil départemental du Cantal (15) : «*Nous avons signé une convention avec Relais d'Entreprises de manière à favoriser l'utilisation de nos 14 centres, principalement avec des télétravailleurs*»



Nous vous donnons rendez-vous au Salon de la mobilité professionnelle à Paris le 16 et 17 Janvier 2020.

Relais d'Entreprises du fait de la montée en puissance de son réseau sur le plan supra local, régional et national se dote progressivement des moyens pour engager des actions visant à promouvoir ses espaces affiliés.

L'ensemble de nos affiliés bénéficieront de cette visibilité auprès d'une cible d'actifs / entrepreneurs / demandeurs d'emploi parisiens et un focus particulier sera fait pour nos affiliés des Ardennes.



Halloween 2019

Si les habitants du village ne sont pas là pour donner des bonbons aux petits sorciers, le Relais d'Entreprises de Rieux Volvestre répond présent.



Le dire c'est bien, le faire c'est mieux !

Jusqu'à présent la SAS Relais d'Entreprises n'était pas impliquée directement dans l'exploitation et la gestion des espaces. Depuis Octobre 2019 et l'arrivée d'Emmanuelle SCHWARTZ, plusieurs collectivités de Haute Garonne nous ont demandé de prendre en main leur tiers-lieu d'activité. Après Bessières, Fonsorbes c'est successivement Villemur sur Tarn, Noé, Venerque, Portet sur Garonne qui seront gérés et animés par nos soins. De quoi renforcer l'expertise que nous avons déjà acquise au travers le Relais d'Entreprises du Volvestre : ouvert il y a déjà plus de 7 ans et devenu depuis le Quartier Général de l'équipe.

L'équipe s'agrandit

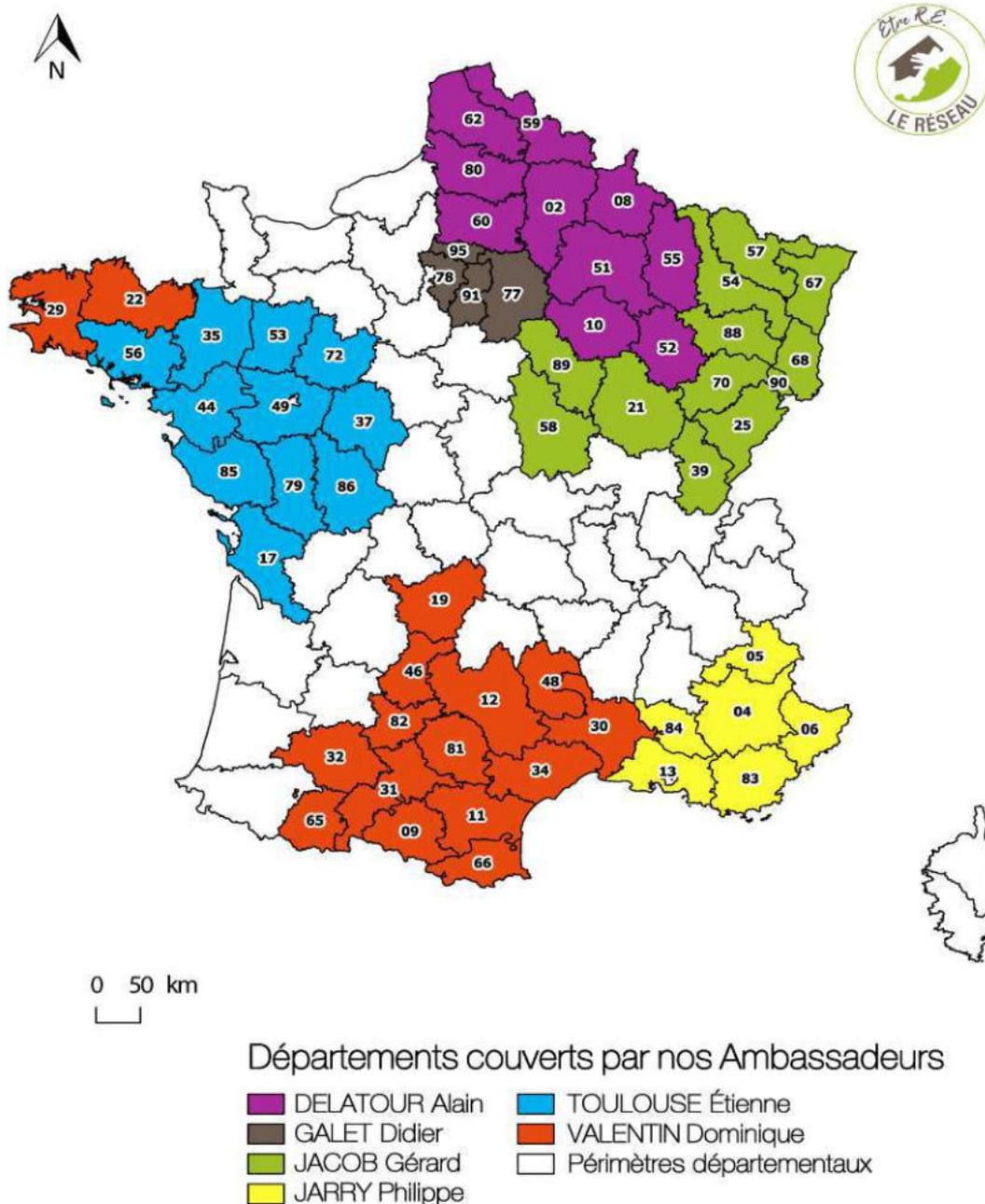
La montée en puissance de Relais d'Entreprises se traduit également par l'ouverture de deux postes. Le premier dédié à la communication et l'animation du réseau des affiliés. Le deuxième poste pour la gestion de tiers lieux et le développement de l'offre Télétravail.

- Emmanuelle SCHWARTZ : Gestionnaire de tiers-lieu et chargée de mission télétravail.

- Zoubida AOKACH : Chargée de communication et animatrice du réseau des affiliés



CARTE DES TERRITOIRES COUVERTS PAR LES AMBASSADEURS RELAIS D'ENTREPRISES



RELAIS D'ENTREPRISES au plus près des Territoires

Afin de croiser notre expertise en matière de dimensionnement de tiers lieux et la connaissance des spécificités de chaque territoire, Relais d'Entreprises s'appuie sur un réseau d'Ambassadeurs. Interlocuteurs de proximité ces derniers coordonnent également les animations au sein des espaces affiliés au réseau.

Vous souhaitez nous représenter sur des territoires non couverts, contactez nous !

www.relais-entreprises.fr
contact@relais-entreprises.fr
05.32.77.00.07

